

# Conditions Générales pour la Distribution commerciale, par des canaux physiques et électroniques, des Articles « Horse Energy » par Equi-Immo

Equi-Immo SPRL, BE : 00693.704.111, Rue Altière 4B, 7534 Maulde, Belgique

Nos valeurs : Partager, Transmettre, Energie, Disponibilité, Passionner, Protéger notre Planète !

1. Sans préjudice des dispositions légales en vigueur, ces conditions générales (ci-après « Conditions Générales »), sont applicables aux contrats préexistants et aux nouveaux contrats, pour toute commande passée par des clients professionnels, tels que des manèges, boutiques d'articles équestres, magasins de sports et autres commerces de détail, ou toute autre entreprise quelconque, et des consommateurs, pour leur usage personnel (ci-après « Client »), auprès de Equi-Immo S(P)RL, société de droit belge, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises, dans l'arrondissement judiciaire de la Province du Hainaut, et immatriculée à la TVA, sous le numéro BE 0693.704.111., dont le siège social est établi rue Altière, 4B à 7534 Maulde, Belgique, qui personnalise et commercialise, sous la marque « Horse.Energy® », des vêtements 100 % coton écologique « Fairtrade » de marque « Cottover », fabriqué par l'entreprise « Name at Work », du matériel équestre et des objets de décoration sur le thème du cheval (ci-après « (le) (les) (un) (des) Article(s) »), en Belgique et ailleurs dans le monde, en vente directe, par internet, via les réseaux sociaux ou par correspondance, dans des magasins, sur des marchés, dans des foires ou salons, pendant des événements et/ou à l'intervention de nos délégués commerciaux (ensemble dénommés « HORSE ENERGY »).

Ces Conditions Générales déterminent les termes et conditions, ainsi que les modalités pratiques, de la commercialisation de nos Articles, et excluent les conditions générales d'achat du Client, sans que le Client puisse à aucun moment donner les invoker. Elles sont applicables à défaut d'en avoir convenu autrement, par exemple dans une offre ou devis, un bon de commande, un accord particulier, un échange de courriels, une facture suivie d'un paiement ou un autre dispositif qui témoigne d'un accord sur l'(les) Article(s) acheté(s) et leur prix.

Aucune dérogation ne sera admise sans une confirmation préalable, écrite, datée et signée par les Parties. Cette dérogation ne peut pas prévaloir, si nos Conditions Générales contiennent des dispositions qui ne sont qu'une reproduction de la loi en vigueur, en particulier sur la vente à distance, le commerce électronique ou en dehors des locaux du vendeur. Dans le cas contraire, la dérogation convenue aura pour effet que cet accord l'emportera sur nos Conditions Générales, qui ne seront applicables que sur les autres aspects.

Toute commande ne sera acceptée que si elle est préalablement confirmée par un écrit, daté et signé, ou par la livraison effective par HORSE ENERGY des Articles commandés. Toute commande, passée par un client professionnel, doit porter sur un minimum de 50 (cinquante) Articles de même nature, par exemple 50 (cinquante) t-shirts du même motif.

A défaut de preuve contraire, le client professionnel reconnaît avoir pris connaissance, lu et accepté nos Conditions Générales, dont un exemplaire lui est remis en main propre ou par voie électronique, ou est mis à sa disposition sur notre site internet, et/ou sur nos réseaux sociaux. Le consommateur peut accéder à nos Conditions Générales, avant de passer une commande, soit en les consultant sur notre site internet, dans nos magasins ou dans tout autre lieu où nos Articles sont vendus, et les accepte formellement en signant notre bon de commande ou à la remise de notre ticket de caisse. Il peut aussi en recevoir un exemplaire.

Ces Conditions générales sont applicables au 12 mars 2019. Elles annulent et remplacent la version en vigueur jusqu'au 11 mars 2019, pour toute nouvelle commande passée à partir du 12 mars 2019. Elles sont modifiables à tout moment pour commande ultérieure. Pour les clients professionnels, elles sont immédiatement applicables aux commandes en cours d'exécution. Pour les consommateurs, ces Conditions Générales sont applicables au plus tard deux mois à partir de leur entrée en vigueur, à défaut pour le consommateur de s'y être formellement opposé à l'expiration de ce délai de deux mois.

2. Pour des clients professionnels, nos prix sont calculés hors T.V.A. et tous autres impôts, taxes, droits et redevances. Pour les consommateurs privés, nos prix sont TVA comprise.

Nos tarifs sont disponibles sur simple demande et communiqués par HORSE ENERGY, sur son site internet ou d'autres canaux. Le prix à la livraison est le prix mentionné dans le bon de commande ou tout autre accord, sans préjudice de notre droit de demander au client professionnel le paiement d'un supplément pour couvrir une augmentation imprévisible des matières premières, du prix de l'énergie ou des charges professionnelles. Pour le consommateur, le prix mentionné à la commande est le prix définitif.

HORSE ENERGY peut demander le paiement des arrhes ou d'un acompte, dont la hauteur correspond à un pourcentage de la valeur de la commande. Pour le consommateur, le paiement intégral est exigible, immédiatement en cas de vente directe, et à la livraison, en cas de vente à distance ou commerce électronique. Les arrhes obligent le client professionnel à payer le prix total, sans remboursement possible. L'acompte payé sera remboursé au consommateur si l'Article n'a pas encore été livré et pour autant que la commande soit annulée dans un délai de 14 (quatorze) jours, sous déduction des frais administratifs.

3. Aucun Article ne sera livré sans que la commande ait été confirmée par HORSE ENERGY, ou que le prix en ait été payé. N'est pas une raison valable pour obtenir l'annulation de la commande, le fait que l'Article soit destiné à une personne qui doit arrêter inopinément l'équitation ou doit déménager, même à titre provisoire, ou le fait que cette personne décide de partir à l'étranger, à moins que l'Article n'ait pas été porté ou utilisé et soit restitué dans son emballage d'origine dans les 14 (quatorze) jours. Si le Client demande que l'(les) Article(s) soi(en)t livrés à l'étranger, HORSE ENERGY et le Client se mettent d'accord sur les termes et conditions de la livraison de cet (ces) Article(s) dans cet autre lieu.

HORSE ENERGY déploie ses meilleurs efforts pour que le ou les Article(s) soi(en)t livré(s) dans un délai maximum de 20 (vingt) jours calendriers, après paiement des arrhes ou de l'acompte, sous réserve de la force majeure, du cas fortuit ou de toute autre circonstance imprévisible, qui ne serait pas imputable à HORSE ENERGY, rendant difficile ou impossible la livraison dans ce délai. Cette disposition est également applicable en cas de commande dans les locaux de HORSE ENERGY, dans un magasin, sur un marché, dans une foire ou un salon et pendant un événement, lorsque l'Article souhaité n'est pas immédiatement disponible, ou n'est pas disponible avec le motif, les coloris, la taille ou tout autre particularité.

La livraison peut être effectuée dans un délai plus court, sous la réserve que nous soyons dans l'impossibilité de respecter ce délai. En cas d'annulation de la commande par un consommateur, des frais administratifs sont exigibles, à moins que l'annulation soit demandée et l'(les) Article(s) soient renvoyés à HORSE ENERGY dans les 14 (quatorze) jours de la commande. En cas de restitution dans le lieu où l'(les) Articles ont été livrés, aucuns frais administratifs ne lui sera réclamé, si l'(les) Article(s) n'a (ont) pas été porté(s) et est (sont) restitué(s) dans l'emballage d'origine.

En cas de commande passée par internet ou via les réseaux sociaux, le remboursement du montant sera réalisé dans les plus brefs délais. Si l'(les) Article(s) ont été acheté(s) sur un marché, dans une foire ou un salon et pendant un événement, le montant intégral est remboursé, aux mêmes conditions. Pour un client professionnel, aucune annulation ne peut être exigée, à moins que les Parties en conviennent expressément autrement.

4. Toutes nos factures sont présumées reçues dans les 3 (trois) jours ouvrables qui suivent la date de leur émission ou de leur envoi, et doivent être payées à HORSE ENERGY, soit par transfert bancaire sur notre compte financier, avec le numéro IBAN correct et la communication requise, soit par PayPal, carte de débit, soit par carte de crédit, à l'exclusion des chèques, en ce compris les chèques étrangers, et de tous autres modes de paiement.

La facturation des arrhes ou de l'acompte, en cas de vente par internet, via les réseaux sociaux ou par correspondance, ainsi que sur les marchés, dans des foires ou salons et pendant des événements, lorsque l'(les) Article(s) souhaités ne sont pas disponibles, a lieu au moment de la commande. Le soldé du prix est facturé à la livraison. Le Client a le droit de porter ou d'utiliser l'(les) Article(s), acheté(s), à partir de la livraison, pour autant que le prix ait été intégralement payé. Aucuns frais administratifs ne lui seront réclamés, si l'(les) Article(s) n'a (ont) pas été porté(s) et est (sont) restitué(s) dans leur emballage d'origine dans le délai prescrit.

En cas de non-paiement d'une facture à l'échéance, le Client sera redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts légaux et d'un montant forfaitaire, à titre de frais administratifs, à moins que la loi s'y oppose. Si un client professionnel a opté pour un crédit ou toute autre forme de financement, HORSE ENERGY y est étranger et le Client n'est pas dispensé du paiement intégral du prix, même lorsque des arrhes ou un simple acompte a été exigé. Si dans le cadre de l'exécution de la commande, HORSE ENERGY était redevable de sommes à l'égard d'un consommateur, le Client aura droit au paiement des intérêts de retard et d'une indemnité forfaitaire dans les mêmes conditions.

5. A moins que la loi en dispose autrement, la livraison de l'(des) Article(s) commandé(s) par internet, via les réseaux sociaux, par correspondance, sur des marchés, dans des foires ou salons et pendant des événements, est soumise aux dispositions qui suivent.

Si la livraison de l'(des) Article(s) doit être réalisée dans un immeuble à l'étage, HORSE ENERGY, paie les frais d'expédition et/ou de livraison, à l'opérateur postal et/ou au transporteur, aux frais exclusifs du Client, ou charge cet opérateur postal et/ou ce transporteur de livrer l'(les) Article(s) contre remboursement, avant de remettre l'(es) Article(s), sans que le Client puisse exiger la remise du (des) Article(s) avant le paiement intégral du prix. Si cette situation se présente, le Client doit le notifier au moment de la commande, pour qu'HORSE ENERGY prenne les actions utiles, sans que le Client puisse poser une exigence spécifique, sauf accord particulier à ce sujet. Le cas échéant, les frais de l'annulation sont mis à charge du Client.

A la livraison, le Client s'oblige à essayer ou utiliser le(s) Article(s) et réaliser toutes les constatations nécessaires, tout vice apparent ou malfonction évidente devant être signalé immédiatement, afin que l'(les) Article(s) soient remplacés. Ces constatations sont mentionnées sur le bon de livraison ou le ticket de caisse. Ce document est daté et paraphé par les Parties. En cas de commande par internet, via les réseaux sociaux ou par correspondance, l'(les) Article(s) est (sont) réceptionné(s) dans l'état bien connu du Client, qui renonce à se prévaloir du vice caché, le cas échéant à l'expiration du délai de rétractation de 14 (quatorze) jours, sous réserve de la garantie légale.

La responsabilité de l'(des) Article(s) incombe à HORSE ENERGIE, sous réserve que le Client porte et utilise cet (ces) Article(s) en bon père de famille, en respectant les prescriptions édictées par HORSE ENERGY, concernant le lavage et le séchage des textiles, à l'exclusion de notre entreprise pour ce concerne la responsabilité du fabricant, de l'opérateur postal et/ou du transporteur chargé(s) de l'acheminement et/ou de la livraison du (des) Article(s).

Le lavage, le séchage, le bon entretien général et la réparation de l'(des) Article(s) incombe(nt) exclusivement au Client. Le cas échéant, ces opérations ne devraient être confiés) qu'à des professionnels de ces métiers, agissant conformément aux règles de l'art. Aucuns des frais de ces opérations ne peuvent être mis à charge de HORSE ENERGY.

6. Le transfert de la propriété de l'(des) Article(s) n'est réalisé que lorsque le prix a été intégralement payé par le Client. En cas de commande par internet, via les réseaux sociaux, par correspondance, sur les marchés, dans les foires ou salons et pendant des événements, le paiement des arrhes ou d'un acompte ne confère pas le droit de porter et/ou utiliser l'(les) Article(s) et leur dépôt ou leur détention dans les lieux du Client ou d'un tiers ne peut pas être invoqué pour retenir les retenir et/ou refuser de payer l'intégralité du prix.

En cas de commande par internet, via les réseaux sociaux, par correspondance, sur les marchés, dans les foires ou salons et pendant des événements, le Client, ou toute autre personne, ne peut se déclarer propriétaire de l'(des) Article(s) et/ou titulaire d'un autre droit, tant que le bon de livraison n'a pas été signé et le prix n'a pas été payé. A défaut de signature et/ou du paiement intégral du prix, HORSE ENERGY, l'opérateur postal et/ou le transporteur, a (ont) le droit de reprendre l'(les) Article(s), sans que quiconque puisse s'y opposer et sans préjudice de notre droit de nous prévaloir de tout dommage qui leur aurait été causé.

7. Sans préjudice de la responsabilité du fabricant, HORSE ENERGY n'est (ne sont) pas responsable(s) de la mauvaise utilisation des Article(s), ou de tout événement de force majeure, cas fortuit ou toute autre cause de nature imprévisible, ayant occasionné un dommage à l'(aux) Article(s) et/ou au Client, ou à toute autre personne, à moins que le Client établisse la preuve que le dommage causé est directement imputable à HORSE ENERGY.

Les Articles répondent aux normes des produits et à toutes les autres prescriptions en vigueur dans l'Union Européenne. Si les locaux du Client, d'un tiers ou toute autre local dans lequel l'(les) Article(s) sera(en)t déposé(s), même à titre temporaire, ne sont pas conformes aux normes et règles en vigueur sur le territoire concerné, ou si le Client, ce tiers ou ces lieux ne sont pas assurés(s), HORSE ENERGY n'est pas tenue de vendre, accepter la commande et/ou livrer l'(les) Article(s) et la responsabilité du Client est seule engagée.

S'il exige que l'(les) Article(s) lui soit vendu(s) et/ou livré(s), avec ou sans essais préalable, le Client est seul responsable du préjudice qui peut résulter de son port et/ou son utilisation. La responsabilité de HORSE ENERGY ne peut pas être engagée dès le moment où HORSE ENERGY estime inapproprié de les porter et/ou les utiliser. L'(les) Article(s) ne pourra(ont) pas être porté(s) et/ou utilisé(s), et aucune constatation ne pourra plus être réalisée, si le fabricant certifie que l'(les) Article(s) est (sont) bien conforme(s) aux normes des produits et à toutes les autres prescriptions en vigueur dans l'Union Européenne.

8. Le Client reconnaît avoir été correctement informé de la qualité, du mode d'emploi et des propriétés spécifiques du (des) Article(s). Il renonce pour l'avenir à se prévaloir d'un quelconque manque de connaissance et/ou une mauvaise information, pour justifier la reprise de l'(des) Article(s) et/ou un remboursement du prix, même à titre partiel.

Tout grief, toute réclamation ou toute plainte du Client doit, sous peine de nullité, être adressé à Equi-Immo SPRL, et doit lui parvenir à son siège social, établi rue Altière, 4B à 7534 Maulde, Belgique, par envoi recommandé ou par courriel, avec accusé de réception, dans les 7 (sept) jours calendriers qui suivent la date de la livraison, ou tout autre délai que la loi imposerait ou qui aurait été convenu entre les Parties.

9. Sans préjudice de notre droit de reprendre l'(les) Article(s) à défaut de paiement, toute facture adressée à un client professionnel doit être payée dans un délai de 30 (trente) jours

calendriers à compter de sa date d'émission. Toute facture demeurée impayée au-delà de ce délai entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard, au taux légal en vigueur en Belgique, calculé et mis à charge du Client. En cas de non-paiement à l'échéance, un pourcentage du montant, pourra être exigé à titre de clause pénale.

En cas de paiement par le client professionnel dans un délai inférieur à 30 (trente) jours calendriers, HORSE ENERGY peut accorder un escompte de 2% (deux pourcents) sur le montant de la facture, si le paiement est effectué dans les 5 (cinq) jours calendriers de sa date d'émission. L'(les) Article(s) est (sont) et reste(nt) la propriété de HORSE ENERGY jusqu'au paiement intégral du prix, à majorer s'il y a lieu, des intérêts et frais éventuels, les risques étant transférés au Client, dès l'instant où l'(les) Article(s) a (ont) été livré(s).

A défaut de paiement 30 (trente) jours après la livraison de l'(des) Article(s) et mise en demeure, adressée au client professionnel, par envoi recommandé ou recommandé électronique, avec accusé de réception, et demeurée sans effet, le Client s'oblige à restituer l'(les) Article(s), à ses frais, risques et périls, sur simple demande de HORSE ENERGY.

En cas de retour de l'(des) Article(s), sans déclaration de valeur et souscription d'une assurance adéquate, le Client est tenu de payer lui-même tous les dégâts à l'(aux) Article(s), causés par ou à l'occasion de la réexpédition, quelles que soient les circonstances et/ou la cause exacte de ces dégâts. Les frais ordinaires de réexpédition sont à la charge exclusive du Client, sans préjudice du droit de HORSE ENERGY de fixer les modalités de retour.

10. La clientèle HORSE ENERGY, qui acquiert un ou plusieurs des Articles, personnalisés et/ou commercialisés par notre entreprise, que ce soit par vente directe ou à distance, par internet, via les réseaux sociaux ou par correspondance, dans des magasins, sur des marchés ou dans des foires ou salons et pendant des événements et/ou à l'intervention de nos délégués commerciaux, appartient exclusivement à HORSE ENERGY.

Par conséquent, HORSE ENERGY est libre de céder, à tout moment, tout ou une partie de son portefeuille de Clients à des tiers, sans que quiconque puisse s'y opposer et/ou y mettre des conditions de quelque nature que ce soit, quelles que soient les circonstances ou les motifs qui puissent être avancés. Le Client ne peut pas céder son (ses) contrat(s) avec HORSE ENERGY, ni à des entités liées, ni à des tiers, sans avoir obtenu le consentement préalable, exprès, formel et écrit de HORSE ENERGY.

11. La protection des données personnelles du Client et des tiers, ainsi que de leurs dirigeants, collaborateurs, préposés et mandataires ou ceux de HORSE ENERGY, ou leurs représentants légaux ou statutaires, est assurée conformément aux dispositions légales en vigueur, valables sur le territoire de la Région wallonne en Belgique, à l'exception de la Région de langue allemande, en particulier le droit belge et le droit de l'Union européenne, appliqué au traitement des données de toute personne physique, qui est établie ou séjourne sur le territoire de l'Espace Economique Européen et de la Suisse.

Pour toute question relative aux traitements de données, qui sont organisés et mise en œuvre par HORSE ENERGY et/ou toute autre intervenant, responsables conjoints ou distincts des traitements, et/ou leurs propres fournisseurs ou sous-traitants, le Client ou les tiers, leurs dirigeants, leurs collaborateurs, préposés et mandataires ou ceux de HORSE ENERGY, ou leurs représentants légaux ou statutaires, sont tenus de s'en référer à la politique de protection des données et la politique des cookies, établies par HORSE ENERGY, susceptible d'être remise à la personne physique concernée sur un support durable papier ou électronique.

HORSE ENERGY applique rigoureusement le Règlement Général pour la Protection des Données (en abrégé « RGPD » ou « GDPR »), ainsi que les autres textes légaux ou réglementaires belges, européens et internationaux, notamment dans les traitements des données par voie de communications électroniques.

Pour tous renseignements complémentaires au sujet de la protection des données et des cookies, développés et installés sur un ou plusieurs objets connectés de HORSE ENERGY, du Client ou des tiers, toute personne concernée est invitée à prendre contact uniquement avec HORSE ENERGY, par courriel (e-mail) ou par téléphone.

12. La raison sociale « Equi-Immo SPRL » (en néerlandais « Equi-Immo BVBA » et en anglais « Equi-Immo Private Ltd »), la marque « Horse.Energy® », ainsi que notre site internet et nos pages sur les réseaux sociaux, sont la propriété entière ou partagée de HORSE ENERGY. Les documents (documentation générale, conditions générales, modèle de contrat, bon de commande, charte du client, etc.) utilisés par HORSE ENERGY, et le cas échéant, les éléments représentés sur ce site et sur ces pages (textes, images, vidéo, illustrations, dessins, etc...) sont tous protégés par le droit d'auteur, détenus par HORSE ENERGY et/ou par des tiers.

Toute violation, usurpation, utilisation, diffusion ou cession à des tiers de ces droits confère à HORSE ENERGY et/ou les tiers concernés le droit de se pouvoir en justice et donne lieu à des poursuites pénales, sans préjudice du droit de HORSE ENERGY et/ou des tiers concernés de demander le paiement de dommages et intérêts. Le Client n'est pas autorisé à télécharger, copier, altérer, modifier, adapter, supprimer, distribuer, transmettre, diffuser, vendre, louer, concéder ou exploiter d'une quelconque manière le contenu de notre site internet, de nos pages sur les réseaux sociaux et de tous ces autres documents.

En passant commande personnalisée, le Client concède une licence non-exclusive et incessible à HORSE ENERGY afin de lui permettre de reproduire le travail qui a été réalisé, dans le but de promouvoir les activités de HORSE ENERGY et de mettre en avant ses références auprès d'autres Clients ou prospects, sans contrepartie financière quelconque.

13. Ces Conditions Générales sont régies par, exécutées conformément et interprétées à la lumière du droit belge en vigueur, à l'exclusion du droit étranger.

La version originale est établie en langue française et toute contradiction avec une traduction dans toute autre langue sera résolue conformément à la version française originale.

Pour tout grief, réclamation ou plainte, les Parties s'obligent à toujours privilégier une solution à l'amiable, en prenant un contact téléphonique et, si nécessaire, en tenant une réunion de conciliation. Le client professionnel s'oblige à en appeler aux services d'un médiateur commercial, agréé par le Service Public Fédéral Justice de Belgique. Le consommateur a le droit de saisir le médiateur belge des consommateurs, dont les coordonnées sont disponibles sur son site internet, ou communicables par le Service Public Fédéral Economie de Belgique.

A défaut de règlement à l'amiable dans un délai de 3 (trois) mois, à compter de la date de survenance du litige, ce délai pouvant être prolongé de commun accord, le litige pourra être soumis par la Partie qui s'estime lésée aux Cours et Tribunaux compétents pour le ressort de la Province belge du Hainaut, Section de Tournai, qui seront autorisées à trancher le litige.

Fait à Maulde, Belgique, le 12 mars 2019 (version 2.0.). © Bernard Cosyns